

# Projet de parc éolien en mer : les défenseurs des zones Natura 2 000 se font entendre aux Mathes

Lecture 1 min

[Accueil Charente-Maritime Les Mathes](#)



Avec les éoliennes en mer, certains craignent des répercussions sur la faune et la flore. © Crédit photo : AFP

Par Denis Marot

Publié le 04/04/2024 à 11h51.

**Ce mercredi 3 avril, aux Mathes, une conférence avait été organisée par l'association Demain Les Mathes et le collectif Nemo qui souhaitent que soient préservées les zones Natura 2 000**

Cela fait des mois et des mois que le sujet fait débat. Pour ou contre l'installation de parcs éoliens en mer et précisément au large de nos côtes. Les discussions se sont poursuivies ce mercredi 3 avril à l'espace multiloisirs des Mathes lors d'une conférence organisée par l'association Demain Les Mathes et le collectif Nemo qui souhaitent que soient préservées les zones Natura 2 000. Pour certains, il faut lutter à la « Don Quichotte » contre la mise en place de ces nouveaux « moulins à vent » qui, pour eux, peuvent faire peser une menace sur la faune, la flore et le paysage. Ce sont ces voix qui se sont exprimées.



La conférence a réuni un peu moins d'une centaine de personnes.

Pour animer cette conférence, qui s'est déroulée devant un public de 85 personnes et en présence de Marie Basclé, la maire des Mathes, le vice-président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et du parc naturel marin Dominique Chevillon, et le professeur de droit à l'université de La Rochelle Laurent Bordereaux se sont succédé au micro. Le maire de Saint-Pierre-d'Oléron et conseiller départemental Christophe Sueur a également fait une intervention.

## L'avenir évoqué

Après avoir présenté le périmètre du projet de parc éolien au large de l'île d'Oléron, plusieurs hypothèses étudiées par les services de l'État en fonction notamment des zones « Natura 2 000 » qui ne « devraient » pas être touchées, sauf dans un des scénarios, ont été exposées lors de la conférence. Sachant que rien n'a encore été acté à ce jour.

L'avenir a aussi été évoqué avec la perspective de voir la « mise en place de 13 zones d'éoliennes dans la partie sud atlantique et autant pour le côté vendéen. Le total pouvant atteindre, au terme des différents projets, 1 700 éoliennes au large des côtes charentaises-maritimes et vendéennes », a alerté Dominique Chevillon.

Le maire de Saint-Pierre-d'Oléron, lui, se bat contre l'implantation du parc éolien au large de l'île d'Oléron et déplore que seul le département de la Charente-Maritime soit concerné sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.